Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre des Transports,
de la Mobilité durable
et de l'Électrification des transports

Québec, le 17 novembre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Pétition relative aux travaux sur les ponts Lacaille et Brodeur dans la municipalité de Saint-Jean-Baptiste

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 3 novembre 2016 par le député de la circonscription de Borduas, monsieur Simon Jolin-Barrette, demandant que les travaux sur les ponts Lacaille et Brodeur, dans la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, soient commencés le plus rapidement possible.

Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est à l'œuvre pour réaliser ces travaux dans les meilleurs délais.

Dans le cas du pont Lacaille, fermé depuis février dernier puisqu'il représentait un risque pour les usagers, le Ministère déploie actuellement tous les efforts pour accélérer le cheminement du projet afin de permettre le début des travaux en août 2017. Une restriction environnementale interdisant la réalisation des travaux dans un cours d'eau, entre le 1er avril et le 31 juillet, impose cet échéancier.

... 2

700, boul. René-Lévesque Est, 29e étage
Québec (Québec) G1R 5H1
Téléphone : 418 643-6980
Télécopieur : 418 643-2033
ministre@transports.gouv.qc.ca

L'ensemble des activités requises à la préparation du projet est en cours. Par ailleurs, si des difficultés techniques étaient rencontrées, les travaux pourraient être finalisés en 2018.

Pour ce qui est du pont Brodeur, le Ministère a dû, à la suite d'inspections, restreindre la circulation en septembre dernier. Afin d'assurer la sécurité des usagers jusqu'à la reconstruction du pont qui devrait être entreprise en 2018, un renforcement de la structure est nécessaire. Ces travaux de renforcement devraient être amorcés prochainement et se terminer à la fin décembre 2016. À la suite de ces travaux, les deux voies du pont seront rouvertes à la circulation.

La sécurité des usagers étant une priorité pour le Ministère, celui-ci se doit de prendre les mesures adéquates lorsqu'une structure représente un risque.

Néanmoins, soyez assuré que tous les efforts permettant d'accélérer le cheminement de ces projets sont mis en œuvre et que les partenaires du milieu seront tenus informés de l'évolution des différents échéanciers.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Laurent Lessard

N/Réf. : 20161104-8